Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association

suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2014)

Heft: 1

Rubrik: Dialogue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MAGAZINE AIDE ET SOINS À DOMICILE 1/2014 | FÉVRIER/MARS

5 Questions «Un support qui favorise la cohésion»



Magazine ASD: Vous êtes à la fois homme politique et conseiller en relations publiques. Où les médias sontils le plus importants pour vous?

Lorenz Hess: Clairement dans mon rôle de politique. Je dois me tenir informé. Et en tant que parlementaire, je suis approché sans cesse par des représentants de la presse! A l'agence par ailleurs, le travail sur l'utilisation et l'impact des médias joue un rôle fondamental.

Parlez-nous de votre consommation médias, Lorenz Hess.

Lire est ma passion. Mais il me manque du temps pour la lecture d'agrément. Je «consomme» tous les jours plusieurs journaux et très régulièrement, j'aime parcourir des magazines et des revues spécialisées.

Les médias sont considérés comme le quatrième pouvoir dans l'état. Partagez-vous cet avis?

La notion de pouvoir n'est peut-être plus tout à fait la même aujourd'hui. Disons plutôt que je me demande si les professionnels de la presse sont conscients de leur responsabilité. Qu'on se rappelle à ce propos la couverture de certains manquements présidentiels prétendument «énormes», en Allemagne... et qui se sont révélés ensuite une tempête dans un verre d'eau.

Dans quelle mesure les médias contribuent-ils à la formation de l'opinion?

Ils y contribuent fortement. Pour en rester à la politique: comment savoir, sinon par la presse, ce qui se passe au Parlement national? Les médias véhiculent ces informations et fournissent du matériau. Ils sont médiateurs et des déclencheurs d'idées. A chacun ensuite de se faire sa propre opinion. Grâce à des titres spécialisés, on peut accéder à des domaines nouveaux et des terrains inconnus. Les revues professionnelles ou de «special interest» — par

exemple le nouveau Magazine ASD – jouent un rôle déterminant. Car ils ont pour objet de sensibiliser les collaborateurs, de renforcer un sentiment d'appartenance et de cohésion. Pour cela, il est important d'avoir une distribution fine et ciblée.

Vous êtes membre du comité central de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile depuis 2013...

J'exerce ainsi un mandat que je peux assumer à tous points de vue. L'utilité et le bien fondé de la cause sont incontestés. En tant que conseiller national, je peux apporter à l'Association des informations de première main et faciliter l'ouverture de certaines portes au niveau national. Au Parlement, je peux m'engager plus particulièrement en faveur de certains sujets dans l'intérêt de l'aide et des soins à domicile. Et en tant qu'élu d'une commune bernoise, je suis au fait de l'importance et de la nécessité de ces questions.

Interview: Stefan Senn

5 Questions à Lorenz Hess

stes. Agé de 53 ans, Lorenz Hess est co-propriétaire d'une agence de publicité et de relations publiques à Berne. Il vit dans la banlieue de Berne Stettlen, où il est maire de la commune depuis 2001. Vice-président du Parti bourgeois-démocrate, il a été élu au Conseil national lors des élections fédérales de 2011. Lorenz Hess est un passionné de chasse, de sport et de grands espaces. Il siège au comité central de l'ASSASD depuis 2013.

A quoi ressemble le burn-out?



Initialement, le terme «burn-out» provient de l'idée d'une fusée qui a brûlé tout son carburant: privée d'énergie, elle poursuit sa course un bref instant avant de s'écraser au sol. Photo: iStock

ndc. Le burn-out, ou épuisement professionnel, est un ensemble de réactions consécutives à des situations de stress professionnel chronique et peut concerner toutes les professions qui demandent un engagement personnel intense, en particulier celles qui consistent à aider les autres (soignants, enseignants, travailleurs sociaux, etc.). Les personnes exerçant ces métiers peuvent être concernées par le risque de burn-out quand elles en arrivent à ressentir un écart trop fort entre leurs attentes, la représentation qu'elles ont de leur métier... et la réalité du travail. Cette situation, qui les épuise et les vide «émotionnellement», les conduit à remettre en cause leur investissement initial. Si le phénomène du burn-out est parfois qualifié de mal du siècle, son ampleur reste difficile à mesurer, car le syndrome de l'épuisement professionnel n'est pas scientifiquement reconnu comme une maladie. Il est considéré dans le DSM-5 (bible du diagnostic publiée par la Société américaine de psychiatrie) comme une forme de dépression.

Les signes annonciateurs d'un éventuel burn-out peuvent être nombreux: fatigue, troubles du sommeil, anxiété, attaques de panique, perte de mémoire et de concentration, états dépressifs, problèmes de dos, hypocondrie, irritabilité, abus d'alcool, de cigarettes et de drogues. Un questionnaire, le Maslach Burnout Inventory* (MBI) permet, en répondant à 22 questions, d'explorer trois dimensions de l'épuisement professionnel: fatigue émotionnelle, désengagement, sentiment d'impuissance. Cet outil d'auto-évaluation, que l'on peut trouver sur différents sites internet, n'a bien entendu aucune valeur de diagnostic médical, mais peut renseigner quant à l'opportunité de chercher une aide médicale et/ou psychothérapeutique.

(*) du nom de son auteur Christina Maslach, une psychologue américaine spécialisée dans les domaines de l'épuisement et le stress au travail.

C'est donc sous cette appellation que le burnout est pris en compte dans les statistiques.

Selon les termes de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des maladies professionnelles en France) le burn-out se caractérise par 3 dimensions: le sentiment d'être vidé de ses ressources émotionnelles, la dépersonnalisation ou le cynisme (insensibilité au monde environnant et aux autres), le sentiment de non-accomplissement (dépréciation de ses résultats). Chez nous, ces même aspects sont développés sur le site du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) qui invite à la prévention du burn-out à travers un programme spécifique, stressnostress.

www.seco.admin.ch
www.stressnostress.ch

Nouveau ministre



ndc. A Genève, le Conseil d'Etat élu a procédé à la répartition des départements pour la législature 2013–2018. Mauro Poggia est chargé du nouveau Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS). Né en 1959, originaire de Meyrin, le nouveau ministre est avocat. L'institution gene-

voise de maintien à domicile (imad) œuvre sous la surveillance de son département en tant qu'établissement public autonome. Mauro Poggia: «L'accompagnement à domicile, communément nommé «maintien à domicile», doit, davantage encore, faire partie des priorités dans le domaine du soutien aux personnes atteintes provisoirement ou durablement dans leur autonomie. Je ne peux dès lors que me réjouir de poursuivre une efficace collaboration avec l'IMAD, au service de la population.»